



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCH

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMENT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Paul HESSE	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Christian PARIS
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Pierre LAMBOROT	
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

Mme Claude DARCIAUX	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Rémi DELATTE	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Rapport d'activité 2007 du délégataire du crematorium

Conformément aux articles L 1411-3 et 1413-1 du CGCT, le délégataire doit remettre, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation du crematorium pendant l'année écoulée.

L'année 2007 marque l'entrée en vigueur de la nouvelle délégation de service public conclue avec le groupe OGF PFG en date du 8 décembre 2006 pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2007.

Les principales modifications avec la délégation précédente portent :

- sur la création d'une société dédiée pour assurer la gestion du crématorium, ayant pour nom SAS crématorium du Grand Dijon,
- l'extension des horaires d'ouverture du crématorium au samedi après midi
- la mise à disposition à partir de fin mai 2007 d'une nouvelle salle de cérémonie de 300 places, de deux salles de convivialité, d'un nouvel accueil, de deux salles de visualisation par système vidéo et de locaux annexes. Ces travaux ont permis de doubler la surface du site.

Nombre de crémations :

Pour l'année 2007, le nombre de crémation est de 1530 (dont 38 pièces anatomiques), soit une augmentation de 8% par rapport à l'année 2006. Les crémations proviennent de pompes funèbres situées dans l'agglomération dijonnaise à 65 %.

Destination des cendres :

- 66% sont remises aux familles ou aux entreprises de pompes funèbres,
- 16% sont dispersées sur les différents sites existants sur le cimetière,
- 11% restent en dépôt temporaire au crématorium.

Qualité des prestations :

Le 23 juin une journée portes ouvertes a été organisée par le Grand Dijon pour présenter le nouvel équipement.

Le 17 novembre une journée temps de mémoire s'est déroulée afin d'accompagner et de soutenir les familles en deuil au delà du parcours des funérailles.

Un registre d'appréciation du service est mis à disposition des familles.

4 agents concourent à la tenue quotidienne du site.

Bilan financier pour l'année 2007 :

- Recettes	622 895 €
- Charges	565 342 €
- Résultat	57 553 €
- Impôts	19 815 €
- Résultat après IS	37 737 €

Une redevance d'affermage s'élevant à 130 169,96€ et une redevance d'occupation à 150 000 € ont été reversées au Grand Dijon.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a pris connaissance de ce rapport lors de sa réunion du 24/06/08.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- de prendre acte de la présentation de ce rapport.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUL. 2008



Pour extrait conforme,

Le Président
Pour le Président



Publié le - 1 JUL. 2008
Déposé en Préfecture le

2007

VU pour être annexé à délibération ²⁰
du Conseil du : 26 06 08
DIJON, le : 27 JUIN 2008
LE PRÉSIDENT,

Pour le Président,
le vice-Président,

Pierre Ribetich
Pierre PRIBETICH



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIL. 2008



CGD

crématorium
du GRAND DIJON

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1. Les caractéristiques générales de la délégation de service public

- 1.1.1. Objet et étendue de la délégation
- 1.1.2. Autorité délégante
- 1.1.3. Délégataire
- 1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants
- 1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

1.2. Les caractéristiques intrinsèques du service

- 1.2.1. Les services fournis
- 1.2.2. Les installations
- 1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER

2.1. Données financières

2.2. Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations

- 2.2.1. Etat de variation du patrimoine en 2007
- 2.2.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué
- 2.2.3. Programme contractuel d'investissements
- 2.2.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année
- 2.2.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et biens de reprise

2.3. Engagements financiers

- 2.3.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité
- 2.3.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels
- 2.3.3. Attestations d'assurances souscrites
- 2.3.4. Etat des sinistres, litiges et contentieux

3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

- 3.1. Evolution de la mortalité en France
- 3.2. La crémation en France
- 3.3. La crémation dans la région
- 3.4. Analyse du registre des crémations
 - 3.4.1. Evolution du nombre annuel de crémations
 - 3.4.2. Evolution mensuelle de nombre de crémations
 - 3.4.3. Répartition des crémations par sexe
 - 3.4.4. Origine géographique des crémations
 - 3.4.5. Destination des cendres
 - 3.4.6. Répartition des réservations de salles
 - 3.4.7. Statistiques diverses sur les fours de crémation
- 3.5. Autres indicateurs de qualité
 - 3.5.1. Comité d'éthique
 - 3.5.2. Journée portes ouvertes
 - 3.5.3. Registre d'appréciation du service

4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE

- 4.1. Les faits marquants de l'exercice
- 4.2. Le compte rendu technique
 - 4.2.1. Les horaires d'ouverture
 - 4.2.2. Les moyens en personnel
- 4.3. Le compte rendu financier
 - 4.3.1. Les tarifs des prestations du service public
 - 4.3.2. La révision des tarifs
 - 4.3.3. Les évolutions des principaux postes de charges

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1.1. Objet et étendue de la délégation

La gestion et l'exploitation du crématorium du Grand Dijon.

1.1.2. Autorité délégante

La Communauté de l'Agglomération Dijonnaise (Le Grand Dijon).

1.1.3. Déléataire

SAS Crématorium du Grand Dijon
Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €
RCS Dijon 451 309 553
Siège social : 81, rue d'Auxonne – 21000 Dijon
Habilitation n° 07/21/01
L'extrait K-bis de la société délégataire est joint en annexe VIII.

1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président : M.Michel MINARD

1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Contrat d'affermage pour l'exploitation du crématorium de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, signé le 8 décembre 2006 pour une durée de 5 années à compter du 1^{er} janvier 2007.

1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

1.2.1. Les services fournis

Conformément au contrat de délégation, le délégataire assure les missions principales suivantes :

- L'ouverture et la fermeture du site.
- La tenue d'un planning de réservation des salles et des fours de crémation.
- La vérification du dossier administratif remis par les mandataires des familles.
- La réception des cercueils.
- L'accueil des familles.
- L'organisation et la gestion des salles de convivialité.
- L'organisation de cérémonies préalables aux opérations de crémations.
- La crémation des cercueils.
- Le fonctionnement du système de vidéo permettant aux familles d'assister à la crémation dans les salles de visualisation prévues à cet effet.
- La pulvérisation des cendres.
- La fourniture gratuite d'un réceptacle simple d'une contenance de 3 litres de cendre (urne cinéraire) portant l'identification du défunt pour recueillir les cendres suivant les dispositions de l'article R 2213-38 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Le cas échéant, à la demande des familles, et à titre gratuit, la dispersion des cendres des défunts dans les espaces spécialement affectés à cet effet, ou le dépôt de l'urne dans le jardin cinéraire.
- La crémation des restes mortels provenant de corps exhumés conformément à la réglementation en vigueur et en particulier au titre de l'article R. 2213-37 du code général des collectivités territoriales.
- A la demande d'une commune, la crémation du corps d'une personne dénuée de ressources suffisantes.
- La crémation des pièces anatomiques d'origine humaine conformément aux articles R.1335-9 et suivants du code de la santé publique et à l'arrêté du 7 septembre 1999 relatif aux contrôles des filières d'élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques.
- Le recyclage des résidus métalliques ou autres (prothèses médicales...) recueillis après l'opération de crémation.
- Les contrôles techniques nécessaires au bon fonctionnement des fours avant et après l'introduction.
- Le bon entretien et la maintenance des installations mises à disposition par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise.

1.2.2. Les installations

Le crématorium comprend :

- des locaux ouverts au public :
 - Un hall d'accueil,
 - deux salles de cérémonies, dont une de 306 places assises munie d'un système de projection vidéo,
 - deux salles de visualisation par système vidéo,
 - un espace de condoléances,
 - deux salles de convivialité,
 - une salle de remise des urnes,
 - deux espaces d'attente.
- des locaux techniques à l'usage exclusif du personnel du crématorium :
 - une salle d'introduction du cercueil,
 - une salle de fours,
 - un local aménagé pour recevoir un 3^{ème} four,
 - un local aménagé pour recevoir un système de filtration,
 - un local de dépôt temporaire des urnes,
 - deux bureaux,
 - une cuisine,
 - un vestiaire.

1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

- A / Eléments entretenus en bon état de fonctionnement et réparés par les soins du délégataire, et à ses frais :

Le délégataire a la charge de l'ensemble des travaux d'entretien, de maintenance préventive et corrective, et de renouvellement nécessaires au parfait fonctionnement de l'établissement, excepté pour les éléments décrits au paragraphe B ci-dessous.

Le délégataire a la charge de l'entretien et de la réparation des fours de crémation (contrat de garantie totale exigé auprès du constructeur).

- B / Eléments entretenus en bon état de fonctionnement et réparés par les soins de l'autorité délégante, à ses frais :

La Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a la charge des éléments suivants :

- Entretien et réparation du clos et du couvert du bâtiment, à l'exception du remplacement des vitres.
- Entretien et réparation de l'ensemble des extérieurs du bâtiment (espaces verts et voiries).
- Remplacement des fours de crémation.

**2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE
RENDU FINANCIER**

2.1. DONNEES FINANCIERES

Sont joints :

- En annexe I, le Rapport Général des Commissaires aux Comptes et les comptes annuels pour l'exercice clos le 31/03/07.
- En annexe II, le compte d'exploitation prévisionnel.
- En annexe VII, la liste des conventions passées entre OGF et la SAS Crématorium du Grand Dijon.

2.2. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

2.2.1. Etat de variation de patrimoine en 2007

Il n'y a pas eu de variation de patrimoine en 2007. L'ensemble des biens appartient au Grand Dijon, selon l'inventaire établi entre les deux parties.

2.2.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

2.2.2.1 Conformité des installations du crématorium

Les installations publiques et techniques du crématorium ont fait l'objet d'un contrôle de conformité par le bureau Véritas, afin de permettre à la DDASS de délivrer l'attestation de conformité prévue au décret n°94-1117 du 20 décembre 1994. Au vu du rapport technique émis par le Bureau Véritas en date du 9 janvier 2007, la DDASS a donné son agrément sur la conformité du crématorium le 6 février 2007. Cet agrément court jusqu'au 6 février 2013.

Conformément à la réglementation, un contrôle des rejets atmosphériques des fours a été réalisé en décembre 2007. Le rapport de conformité de ce contrôle a été transmis à la DDASS de Côte d'Or début 2008.

Enfin, un contrôle annuel des installations de gaz a été effectué par Bureau Véritas le 16 octobre 2007, de manière à en vérifier la conformité.

2.2.2.2. Travaux d'entretien du crématorium

Les travaux d'entretien du four de crémation sont assurés par la société FACULTATIEVE TECHNOLOGIES (constructeur du four). Ce contrat garantit 2 visites annuelles préventives, dans lesquelles sont effectués le contrôle général de l'installation, le réglage du matériel et le nettoyage des fours. Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie également d'une assistance téléphonique permanente permettant de palier rapidement les principales difficultés rencontrées au cours de l'exploitation des fours de crémation.

Les principales interventions réalisées en 2007 ont été les suivantes :

- Visites de maintenance réalisées dans le courant des semaines 23 et 49 pour le four C411 (du 4 au 5 juin puis du 3 au 4 décembre),
- Visites de maintenance réalisées dans le courant des semaines 23 et 49 pour le four EVANS (du 6 au 7 juin puis le 5 décembre),
- Contrôle des rejets atmosphériques du four C411 le 6 décembre,
- Contrôle des rejets atmosphériques du four EVANS le 7 décembre.

2.2.3. Programme contractuel d'investissements

Le contrat de délégation ne prévoit pas de programme d'investissements.

2.2.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année

Les travaux de renouvellement à la charge du délégataire sont les suivants :

- Remplacement du matériel usagé ou ne fonctionnant pas, notamment :
 - Remplacement du matériel usagé (chariot élévateur, gants, tapis de sol, etc...).
 - Remplacement du mobilier abîmé ou usagé par des meubles de qualité équivalente.
 - Remplacement du matériel audio-vidéo en cas de panne ou d'obsolescence.
- Entretien, installation et remplacement des compositions florales décoratives de l'ensemble du bâtiment.

Aucune dépense n'a été engagée au 31/03/07.

2.2.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et biens de reprise

Les biens de retour sont constitués par l'ensemble des biens mis à la disposition du délégataire par la Communauté d'Agglomération Dijonnaise (Annexe II).

Il n'y a pas de biens de reprise.

2.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS

2.3.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité

Il n'y a ni emprunt ni engagement de crédit bail.

2.3.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels

CGD comptabilise ses engagements sociaux : indemnités de fin de carrière, frais médicaux des salariés retraités et médailles du travail. Le montant de ces engagements est estimé au bilan à 7.000 € au 31 mars 2007.

2.3.3. Les attestations d'assurances souscrites

Les attestations d'assurances souscrites conformément à la convention d'affermage sont jointes en annexe IV.

2.3.4. Etat des sinistres, litiges et contentieux en cours, ainsi que les redressements notifiés par l'administration fiscale

Néant.

3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

3.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE

En 2007, 526 500 personnes sont décédées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Le nombre des décès s'avère stable par rapport à l'année précédente, pour les hommes comme pour les femmes.

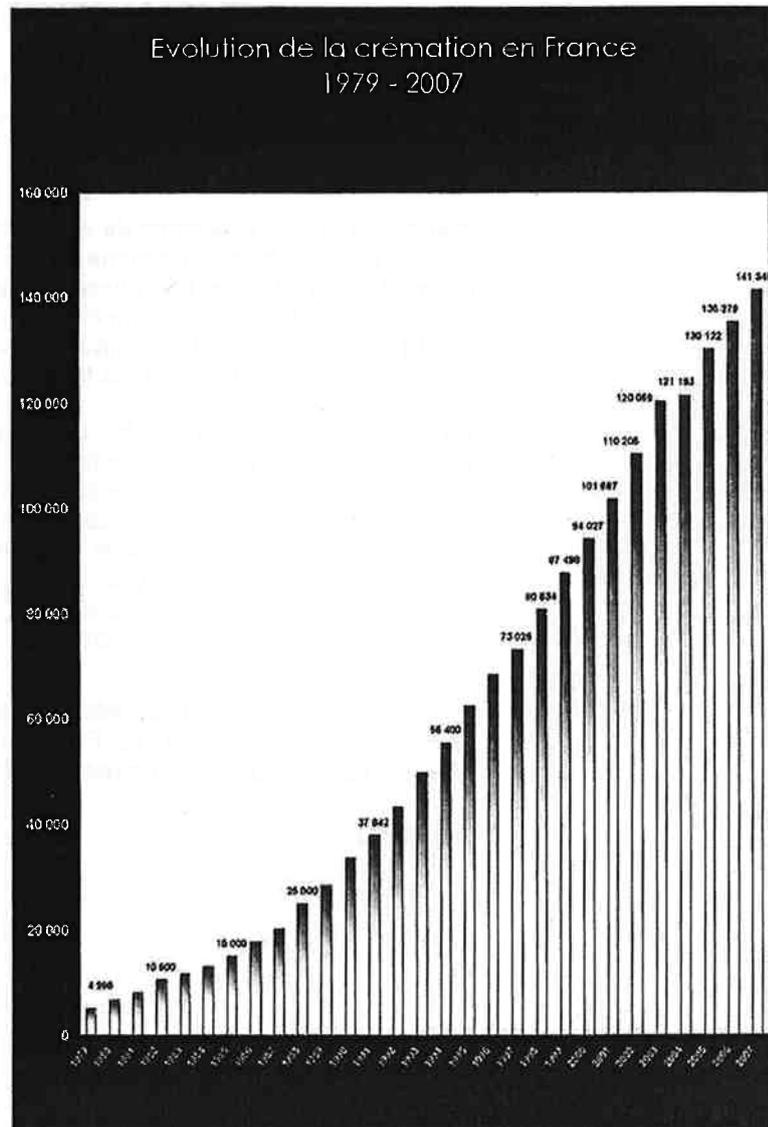
Comme en 2006, l'espérance de vie augmente : cette progression est de 3 mois, pour les hommes comme pour les femmes. Dans les conditions de mortalité à chaque âge observées actuellement, un garçon né en 2007 vivrait 77,5 ans et une fille 84,4 ans, soit près de 7 années de plus. En 10 ans, les gains d'espérance de vie sont de 3 années pour les hommes et de 2 années pour les femmes.

En 2006, la France est en tête des pays de l'Union européenne pour l'espérance de vie féminine : seules les Françaises peuvent espérer vivre en moyenne plus de 84 ans. La situation des hommes est un peu moins favorable puisque leur espérance de vie à la naissance se situe à peu près au niveau de la moyenne de l'ancienne Europe des 15. En 2006, les Suédois avaient la plus grande longévité (78,8 ans), devant les Néerlandais et les Italiens. L'espérance de vie des Français se situe au niveau de celle des Allemands, des Irlandais, des Grecs ou des Autrichiens.

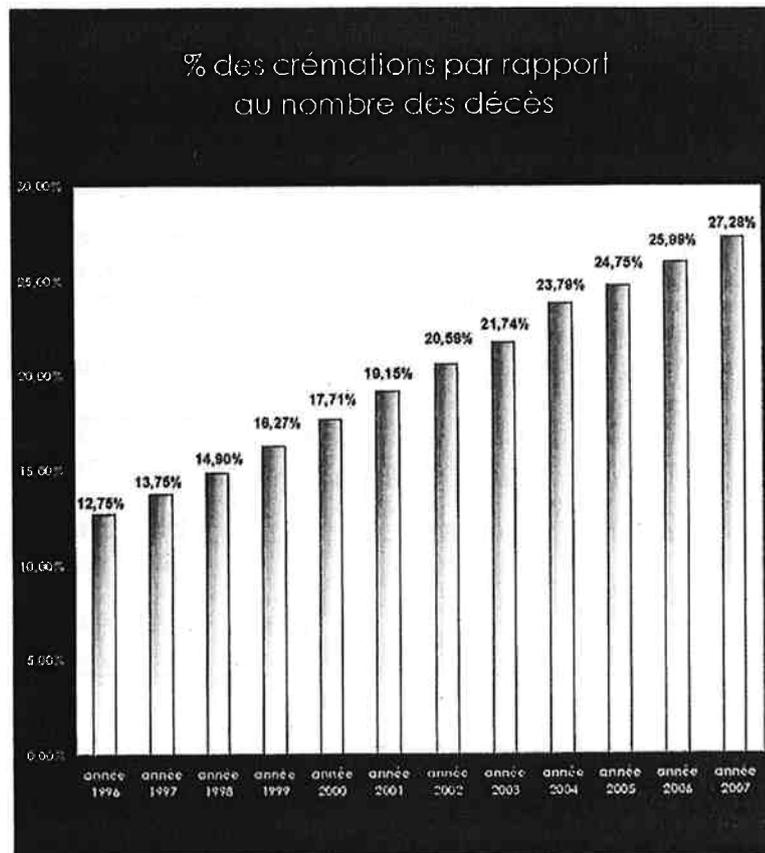
En 2007, le taux de mortalité infantile est de 3,8 pour 1.000, comme les deux années précédentes. La France occupe une place moyenne en Europe, où Finlande et Suède ont un taux inférieur à 3 pour 1.000.

Source : INSEE

3.2. LA CREMATION EN FRANCE



Y compris principauté de Monaco



Y compris principauté de Monaco

3.3. LA CREMATION DANS LA REGION

La crémation continue à progresser en France, le taux de crémation devrait atteindre 28% des décès en 2007.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Avanne	390	406	490	502	575	545	599
Besançon	599	646	681	840	875	888	669
Châlon sur Saône	860	797	811	781	586	594	693
Lons le Saunier				36	563	575	630
Le Creusot	200	481	579	521	626	575	695
Sous Total	2049	2330	2561	2680	3225	3177	3286
	8,70%	13,71%	9,91%	4,65%	20,34%	-1,49%	3,43%
Dijon	1081	1212	1305	1266	1375	1420	1492
	10,19%	12,12%	7,67%	-2,99%	8,61%	3,27%	5,07%
TOTAL	3130	3542	3866	3946	4600	4597	4778
	9,21%	13,16%	9,15%	2,07%	16,57%	-0,07%	3,94%

3.4. ANALYSE DU REGISTRE DES CREMATIONS

L'exploitation du registre des crémations tenu au crématorium a permis de procéder aux analyses suivantes :

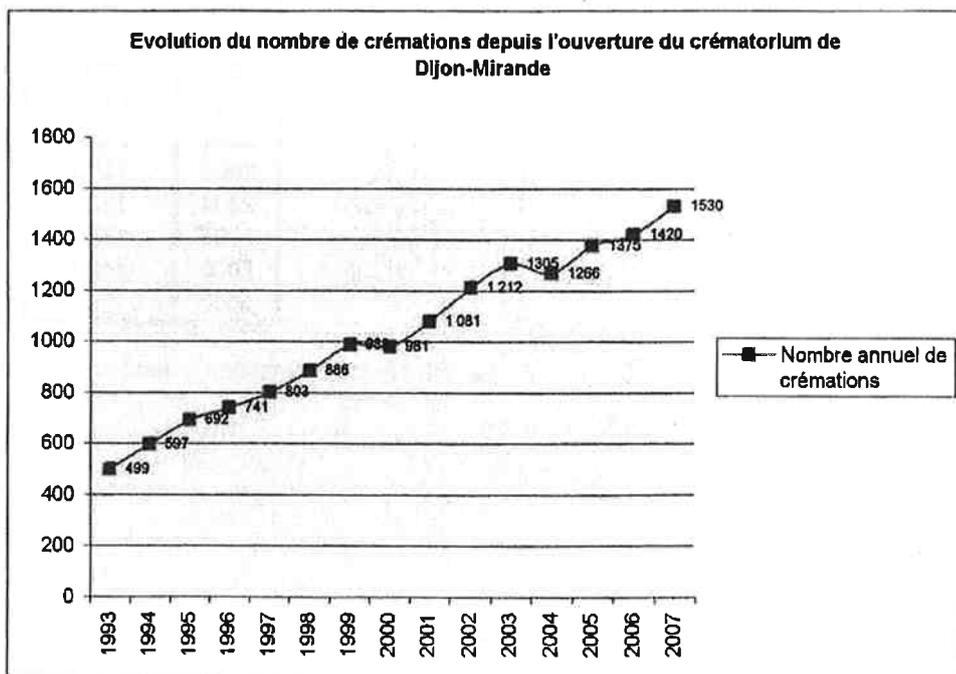
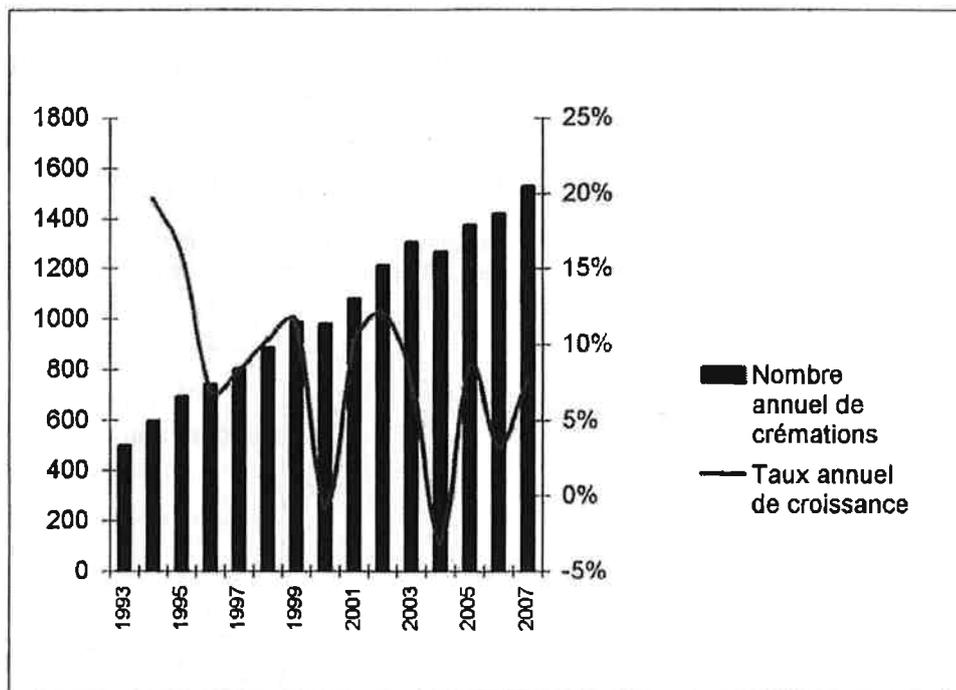
3.4.1. Evolution du nombre annuel de crémations

Le nombre de crémations réalisées au cours de l'année civile 2007 est de **1.530 (dont 38 pièces anatomiques d'origine humaine)**.

Années	Nombre annuel de crémations	Taux annuel de croissance
1993	499	
1994	597	20%
1995	692	16%
1996	741	7%
1997	803	8%
1998	886	10%
1999	988	12%
2000	981	-1%
2001	1 081	10%
2002	1 212	12%
2003	1305	8%
2004	1266	-3%
2005	1375	9%
2006	1420	3%
2007	1530	8%

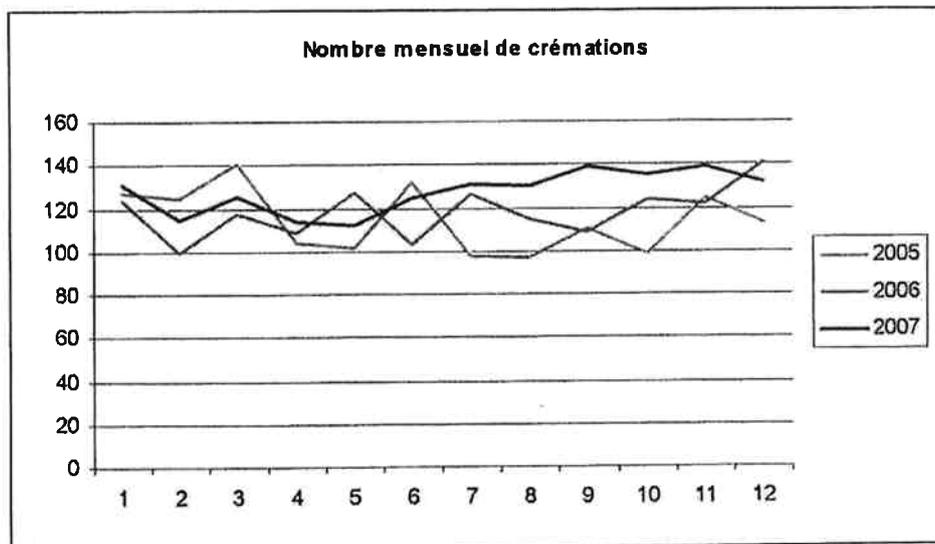
Le nombre de crémations a donc augmenté de **8 %** entre 2006 et 2007.

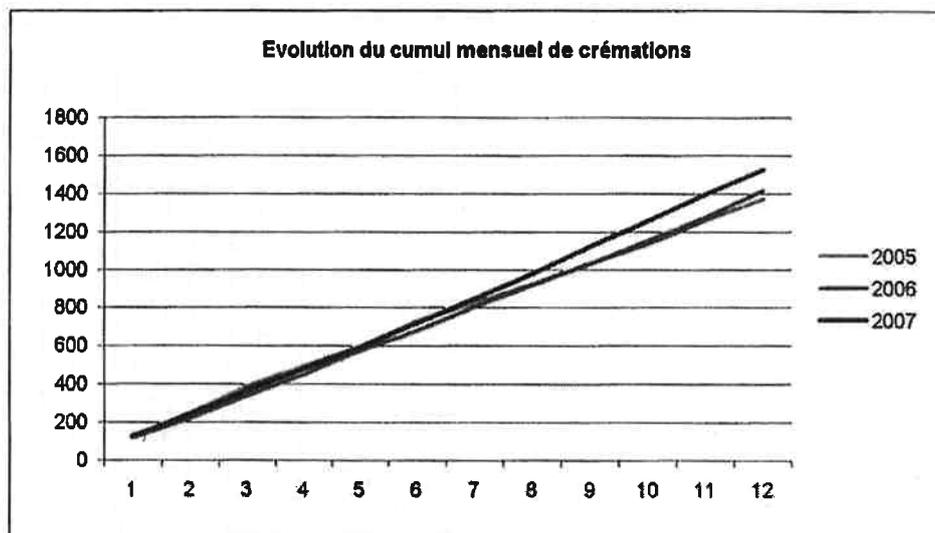
crématorium
du GRAND DIJON



3.4.2. Evolution mensuelle de nombre de crémations

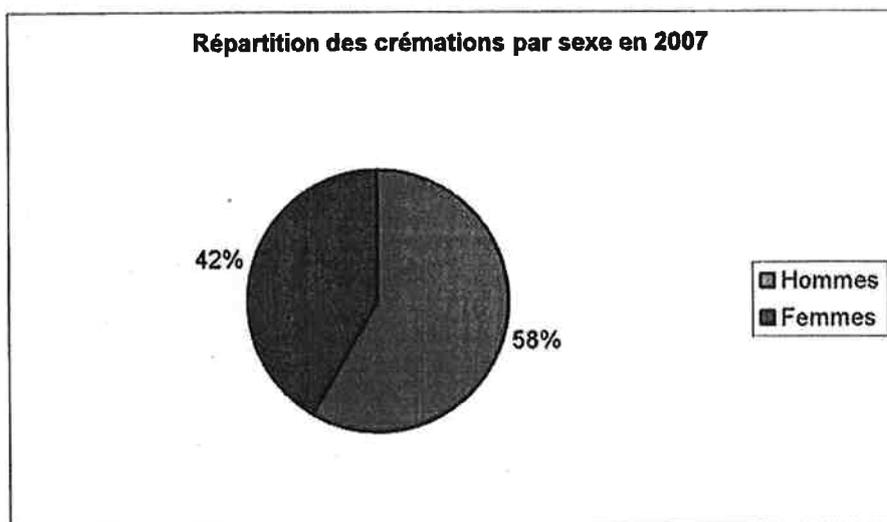
	2005		2006		2007	
	Nombre	Total	Nombre	Total	Nombre	Total
Janvier	128	128	124	124	131	131
Février	125	253	100	224	115	246
Mars	141	394	118	342	126	372
Avril	104	498	109	451	114	486
Mai	102	600	128	579	112	598
Juin	132	732	103	682	125	723
Juillet	98	830	127	809	131	854
Août	97	927	115	924	130	984
Septembre	111	1038	109	1033	139	1123
Octobre	99	1137	124	1157	136	1259
Novembre	125	1 262	122	1 279	139	1 398
Décembre	113	1 375	141	1 420	132	1 530
Total	1 375		1 420		1 530	





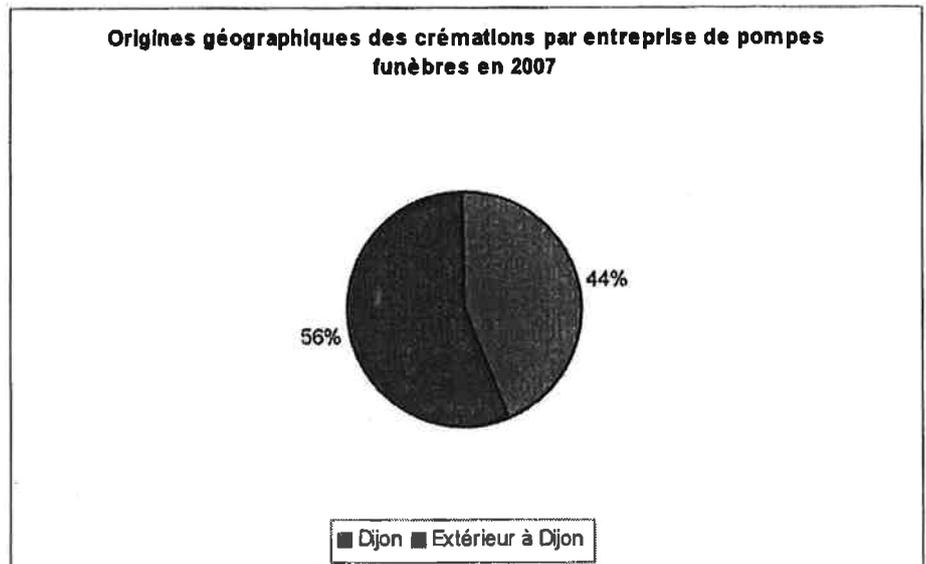
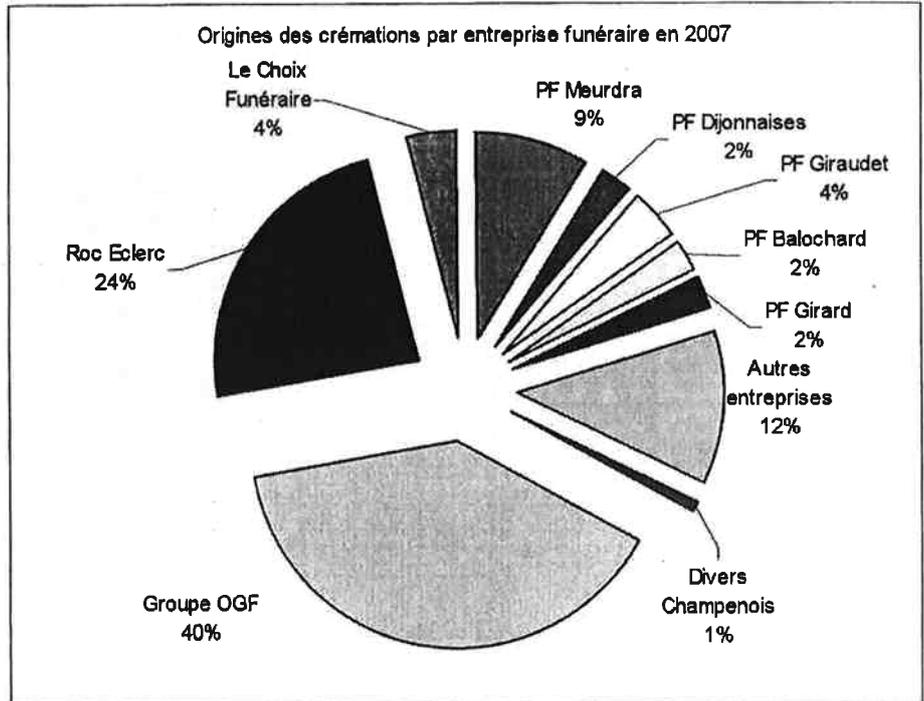
Le nombre de crémations réalisées mensuellement a oscillé en 2007 entre 112 (mai) et 139 crémations (septembre et novembre).

3.4.3. Répartition des crémations par sexe



La crémation concerne toujours une majorité d'hommes.

3.4.4. Origine géographique des crémations



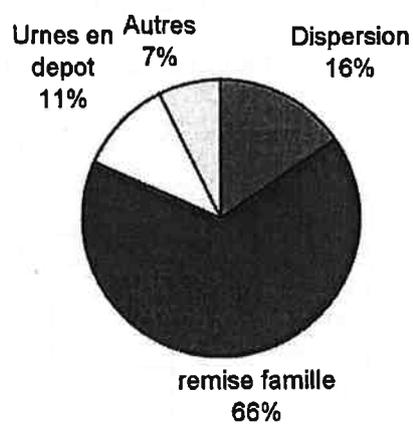
3.4.5. Destination des cendres

La destination finale des cendres ne peut être réellement évaluée par le personnel du crématorium, la majeure partie des urnes étant remise aux familles ou aux entreprises de PF sans mention d'une destination finale spécifique (dispersion dans un lieu privé, caveau de famille dans une autre commune...).

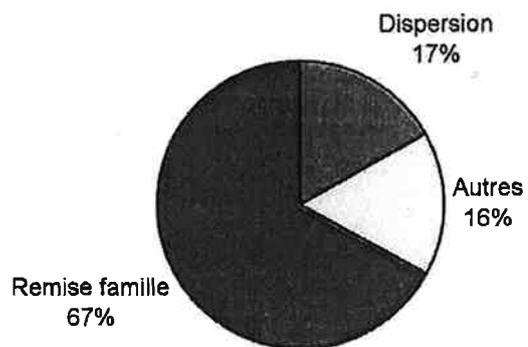
Parmi les destinations connues, la dispersion reste la principale (^{16%}~~23,14%~~ en 2007)

	Dispersion	remise famille	Urnes en dépôt	Autres	Total	Intérieur CGD	Extérieur CGD	Total
janv-07	30	79	15	4	128	58	70	128
févr-07	15	79	10	10	114	52	62	114
mars-07	16	87	11	10	124	60	64	124
avr-07	12	73	21	7	113	54	59	113
mai-07	13	68	13	6	100	42	58	100
juin-07	26	80	4	14	124	52	72	124
juil-07	17	91	13	7	128	50	78	128
août-07	20	76	22	11	129	63	66	129
sept-07	15	97	14	11	137	64	73	137
oct-07	22	87	13	8	130	63	67	130
nov-07	21	87	15	11	134	53	81	134
déc-07	27	82	15	7	131	56	75	131
année civile 07	234	986	166	106	1492	667	825	1492

Destinations des cendres en 2007



Destinations des cendres en 2006



3.4.6. Répartition des réservations de salles entre les trois types d'occupation (crémation / inhumation / réunion)

Au cours de l'année civile il y a eu 10 locations de salle de cérémonie sans crémation.

Il n'y a eu aucune location de salle pour réunion.

3.4.7. Statistiques diverses sur les fours de crémation :

Le four C411 a été arrêté du 4 au 5 juin puis du 3 au 4 décembre 2007 (visites préventive de maintenance), le four EVANS du 6 au 7 juin puis le 5 décembre 2007 (visites préventive de maintenance).

Aucune panne n'est à signaler sur l'année 2007.

Les interventions suivantes ont été réalisées :

- le 19 décembre 2007 : problème sur la carte analogique du four C411, résistance hors service,
- le 4 juin 2007 : remplacement du servomoteur, du thermocouple et de 2 joints sur le four C411,
- le 6 juin 2007 : réparation de la trappe de sortie des cendres, changement d'un thermocouple, un joint de trappe, un tube sonde à oxygène et un joint sonde à oxygène sur le four EVANS.

3.5. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE

3.5.1. Comité d'éthique

Sur l'initiative du Grand Dijon, un comité d'éthique peut être mis en place. Sa composition est constituée de représentants de l'autorité délégante, du délégataire, et de personnalités extérieures (cultes, associations philosophiques, crématisistes, entreprises de pompes funèbres, spécialistes concernant le deuil, etc).

Ce comité est consultatif et a pour but de veiller au code de déontologie et d'éthique de la profession, aux aspects qualitatifs et de suggérer toutes mesures susceptibles d'apporter des améliorations dans la qualité du service.

3.5.2. Journée Temps de Mémoire

L'équipe du crématorium a organisé une Journée Temps de Mémoire le 17 novembre 2007 afin d'accompagner les familles d'endeuillés qui avaient opté pour la crémation de leur disparu durant l'année écoulée. La cérémonie était ouverte à tous.

Elle était présidée par Monsieur CHAPUIS, représentant du Grand Dijon et s'est déroulée en compagnie d'un représentant de l'association JAMALV, Monsieur DENIS, d'une représentante du culte catholique, sœur Marie-Dominique TREMEAU, devant une centaine de personnes.

La cérémonie, d'une durée d'une heure environ, a été entrecoupée de moments musicaux grâce au duo de musiciennes « Clair Obscur ».

Cinq temps forts étaient prévus :

- l'accueil et le recueillement.
- Les témoignages des familles et des acteurs de l'accompagnement qui partagent au quotidien ces moments douloureux de la vie.
- Les conseils d'une personne se donnant mission de prendre en charge et d'aider les endeuillés.
- L'information des familles qui pouvaient se rencontrer et échanger leurs expériences.

Cette initiative d'une cérémonie du souvenir s'inscrit dans une démarche du groupe OGF visant parallèlement à sa mission professionnelle de service funéraire, à aider, accompagner et soutenir les familles en deuil au-delà du parcours des funérailles.

Les familles présentes nous ont fait part de leur grande satisfaction quant à l'organisation de cette cérémonie. Le crématorium va renouveler cette initiative en 2008.

3.5.3. Registre d'appréciation du service

Un registre des appréciations est mis à la disposition des familles et du public dans le hall d'accueil du crématorium. Il permet de recueillir les appréciations, remarques et suggestions relatives à la qualité du service et des prestations proposés et exécutés lors de la crémation.

Les familles apprécient la gentillesse, le professionnalisme et l'accompagnement discret que leur apporte le personnel du crématorium au cours des différents moments qui entourent la crémation.

**4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS
D'EXECUTION DU SERVICE**

4.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'année 2007, deux évènements marquants sont à noter :

- la fin des travaux d'agrandissement du crématorium par le Grand Dijon,
- la signature de l'avenant 1 relatif à la suppression de la rubrique de location de salle de cérémonie avant crémation,

4.2. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE

4.2.1. Les horaires d'ouverture

Le crématorium du Grand Dijon est ouvert au public du lundi au samedi de 8h30 à 17h.

Le service de crémation est assuré aux horaires suivants :

- Le matin :

8h30	11h30
9h30	12h30
10h30	

- L'après-midi :

13h30	15h30
14h30	16h30

4.2.2. Les moyens en personnel

Quatre personnes concourent à la tenue quotidienne du site :

- Monsieur Bruno Casagrande, responsable du crématorium,
- Monsieur Philippe Roy,
- Monsieur Jérôme Pezeau,
- Monsieur Damien Machado.

Les tâches qui leur sont dévolues sont les suivantes :

- accueil des familles,
- réalisation d'hommages préalables à la crémation,
- accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles,
- tenue des registres de crémations et contrôles administratifs,
- réalisation des crémations,
- entretien et nettoyage quotidien des installations techniques.

Grâce à cet effectif, le Crématorium du Grand Dijon est à même d'assurer la continuité du service public et de pallier toute absence ou surcharge d'activité.

La DADS correspondant à l'état du personnel est jointe en annexe VI.

La formation

Pour l'exécution des missions qui leur sont confiées, les agents du crématorium ont bénéficié d'une formation concernant les points suivants :

- la législation sur la crémation et ses évolutions concernant le traitement des pièces anatomiques notamment,
- les procédures internes de la société Crématorium du Grand Dijon en matière de gestion des crématoriums,
- les vérifications administratives des dossiers de crémation,
- l'accueil des familles, la remise de l'urne et la dispersion des cendres,
- les rappels théoriques et pratiques liés à la technologie des fours de crémation (cycles de crémation, régulation des fours, techniques d'entretien et de dépannage, consignes de sécurité),
- la gestion des éventuelles pannes en présence d'une famille,
- les consignes d'hygiène et de sécurité,
- la protection incendie,
- l'habilitation électrique H0B0 pour personnel non électricien.

4.3. LE COMPTE RENDU FINANCIER

4.3.1. Les tarifs des prestations du service public

Les tarifs pratiqués en 2007 sont les suivants :

EN EUROS	TARIF HT 2007	TVA 19,60% 2007	TARIF TTC 2007
CREMATION			
Crémation adulte avec cérémonie de recueillement Prestation avec la crémation, la prise en charge du cercueil, le personnel d'accueil, la mise à disposition d'une salle de cérémonie (max. 20 min.) et son matériel de sonorisation, la remise de l'urne ou la dispersion des cendres au jardin cinéraire.	405,52	79,48	485
Crémation adulte sans cérémonie de recueillement Prestation avec la crémation, la prise en charge du cercueil ainsi que la remise de l'urne ou la dispersion des cendres au jardin cinéraire.	330,27	64,73	395
Crémation enfant (moins de 12 ans)		Gratuit	
Crémation d'un cercueil après exhumation, avec cérémonie de recueillement Prestation avec la crémation, la prise en charge du cercueil, le personnel d'accueil, la mise à disposition d'une salle de cérémonie (max. 20 min.) et son matériel de sonorisation, la remise de l'urne, ou la dispersion des cendres au jardin cinéraire.			
Cercueil inhumé depuis moins de 5 ans	405,52	79,48	485
Cercueil inhumé depuis plus de 5 ans	202,76	39,74	242,5
Crémation d'un cercueil après exhumation, sans cérémonie de recueillement Prestation avec la crémation, la prise en charge du cercueil ainsi que la remise de l'urne, ou la dispersion des cendres au jardin cinéraire.			
Cercueil inhumé depuis moins de 5 ans	330,27	64,73	395
Cercueil inhumé depuis plus de 5 ans	165,13	32,37	197,5

	TARIF HT 2007	TVA 19,60% 2007	TARIF TTC 2007
CREMATION SAPEUR POMPIER (décès en service commandé)		Gratuit	
LOCATION SALLE DE CEREMONIE POUR OBSEQUES SANS CREMATION			
1. courte durée (45 minutes maximum)	66,89	13,11	80
2. longue durée (1h30 maximum)	108,7	21,3	130
CREMATION DE PIECES ANATOMIQUES			
Container de 60 kg et 200 litres maximum	405,52	79,48	485
Container de 30 kg et 100 litres maximum	202,76	39,74	242,5
CEREMONIE DE RECUEILLEMENT		Gratuit	
URNE CINERAIRE		Gratuit	
ACCUEIL (personnel de portage)		Gratuit	
REMISE DE L'URNE		Gratuit	
DEPOT TEMPORAIRE DES CENDRES AU CREMATORIUM (6 mois maximum)		Gratuit	
DISPERSION DES CENDRES AU JARDIN CINERAIRE		Gratuit	
DISPERSION DES CENDRES DES PIECES ANATOMIQUES D'ORIGINE HUMAINE AU CIMETIERE INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE		Gratuit	
LOCATION DE SALLE DE CONVIVIALITE POUR UNE REUNION DE FAMILLE	41,81	8,19	50

4.3.2. La révision des tarifs

Le contrat d'affermage ayant débuté le 1^{er} janvier 2007, il n'y a pas eu de révision des tarifs au cours de l'année. La prochaine révision interviendra au 1^{er} janvier 2008.

A titre d'information, les tableaux retraçant l'évolution des indices utilisés dans la formule de révision des tarifs du contrat d'affermage, sont joints en annexe V

LISTE DES ANNEXES

- **ANNEXE I** : Rapport Général des Commissaires aux Comptes, comptes annuels, exercice clos le 31/03/07.
- **ANNEXE II** : Compte d'exploitation prévisionnel.
- **ANNEXE III** : Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué.
- **ANNEXE IV** : Attestations relatives aux Polices d'assurances souscrites.
- **ANNEXE V** : Tableau actualisé de l'évolution des indices utilisés dans les formules d'indexation.
- **ANNEXE VI** : Etat du personnel (Etat DADS, format pré-TDS).
- **ANNEXE VII** : Conventions passées avec la ou les maisons mère (convention d'assistance générale, mise à disposition de personnel, conventions de compte courant, conventions de prestations de service, etc.)
- **ANNEXE VIII** : Extrait K bis à jour.

crématorium
du **GRAND DIJON**

CGD

CGD

crématorium
du GRAND DIJON

OGD

	2007		2006	2005	2004	2003	TOTAL
	ARRÊTÉ	PREVISIONNEL	Grat Arrêté / Prévisionnel	PREVISIONNEL	PREVISIONNEL	PREVISIONNEL	PREVISIONNEL
Nombre crémation	1 530	1 492		1 536	1 580	1 626	1 674
Adultes		1 429		1 472	1 516	1 561	1 608
Enfants		27		27	27	27	27
Exhumations 1 (+5ans)		9		9	10	10	10
Exhumations 2 (-5ans)		0		0	0	0	0
Pièces anatomiques GM		26		27	27	27	27
Pièces anatomiques PM		1		1	1	1	1
Location salle		2		2	2	2	2
RECETTES	612 895 €	608 441 €		617 965 €	648 975 €	681 545 €	715 756 €
Recettes de recyclage des résidus		0 €		0 €	0 €	0 €	0 €
Tarif adulte avec crémation		405,32 €		413,63 €	421,90 €	430,34 €	438,95 €
Tarif adulte hors présence famille		390,27 €		336,88 €	343,61 €	350,49 €	357,49 €
Adultes		575 187,76 €		604 287,01 €	634 863,94 €	666 988,05 €	700 737,65 €
Tarif enfant		0,90 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Enfants		0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Tarif exhumation 1		202,76 €		206,82 €	210,95 €	215,17 €	219,47 €
Exhumations 1		1 061,34 €		1 936,53 €	1 014,77 €	1 096,17 €	2 180,85 €
Tarif exhumation 2		405,32 €		413,63 €	421,90 €	430,34 €	438,95 €
Exhumations 2		409,50 €		421,04 €	434,69 €	447,91 €	461,34 €
Tarif pièces anatomiques GM		405,32 €		413,63 €	421,90 €	430,34 €	438,95 €
Pièces anatomiques GM		10 648,96 €		10 970,55 €	11 301,86 €	11 643,18 €	11 994,80 €
Tarif pièces anatomiques PM		202,76 €		206,82 €	210,95 €	215,17 €	219,47 €
Pièces anatomiques PM		204,79 €		210,07 €	217,34 €	223,91 €	230,87 €
Tarif location salle		66,39 €		68,23 €	69,59 €	70,98 €	72,40 €
Location salle		133,78 €		137,82 €	141,98 €	146,77 €	150,69 €
Recettes prestations annexes		0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHARGES	565 342 €	569 873 €	-4 530 €	591 219 €	610 168 €	643 131 €	669 719 €
Charges fixes	388 656 €	414 350 €	-25 693 €	436 119 €	443 181 €	458 324 €	466 025 €
Journalités et consommables	20 488,16 €	18 831,81 €	1 656 €	16 656,61 €	17 093,43 €	17 542,58 €	17 988,63 €
Abonnement eau	141,61 €	84,55 €	57 €	86,24 €	87,97 €	89,73 €	91,52 €
Abonnement gaz	10 592,19 €	6 677,37 €	3 915 €	6 911,08 €	7 152,97 €	7 403,32 €	7 662,44 €
Abonnement électricité	1 503,43 €	2 973,26 €	-1 470 €	3 032,72 €	3 093,37 €	3 155,24 €	3 218,35 €
Carburants	0,00 €	746,44 €	-746 €	761,57 €	776,80 €	792,34 €	792,34 €
Fournitures entretien	418,35 €	1 000,00 €	-582 €	1 020,00 €	1 040,40 €	1 061,21 €	1 082,43 €
Fournitures administratives	337,56 €	3 350,00 €	-3 012 €	765,00 €	780,30 €	795,91 €	811,82 €
Achat Fournitures expl PF	5 555,24 €	0,00 €	5 555 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Equipements opératoires crématorium	1 844,98 €	4 000,00 €	-2 155 €	4 080,00 €	4 161,00 €	4 244,83 €	4 329,73 €
Aids flexes Deco hommage	94,79 €	0,00 €	95 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Services extérieurs	62 764,06 €	67 118,88 €	-4 355 €	72 818,33 €	70 681,23 €	76 636,47 €	74 439,32 €
Sous traitement reprog	34,00 €	0,00 €	34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Crédit-bail mobilier	0,00 €	0,00 €	0 €	0,00 €	0,03 €	0,00 €	0,00 €
Location immobilière	0,00 €	2 288,88 €	-2 289 €	2 334,66 €	2 381,35 €	2 428,98 €	2 477,56 €
Autres locations	2 356,80 €	0,00 €	2 357 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Entretien du bâtiment	9 958,03 €	13 000,00 €	-3 041 €	13 260,00 €	13 525,20 €	13 795,70 €	14 071,62 €
Entret réparation locat voituristes	1 771,17 €	0,00 €	1 771 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Entretien des véhicules	0,00 €	3 000,00 €	-3 000 €	3 060,00 €	3 121,20 €	3 183,62 €	3 247,30 €
Entretien Rep. Vêtements DE	441,35 €	0,00 €	441 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Entretien des fours	39 700,00 €	41 300,00 €	-1 600 €	42 745,00 €	44 027,35 €	45 348,17 €	46 708,62 €
Entretien de la chaufferie	0,00 €	800,00 €	-800 €	816,00 €	832,32 €	848,97 €	865,95 €
Contrôles techniques	2 981,92 €	1 330,00 €	1 652 €	5 982,68 €	1 591,81 €	5 724,98 €	1 656,12 €
Assurance RC (provision)	5 519,79 €	4 500,00 €	1 020 €	4 590,00 €	4 681,80 €	4 775,44 €	4 870,94 €
Assurances véhicules	0,00 €	300,00 €	-300 €	510,00 €	520,20 €	530,60 €	541,22 €
Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Documentation	0,00 €	0,00 €	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres services extérieurs	8 486,78 €	10 370,00 €	-1 883 €	10 577,40 €	10 788,95 €	11 004,73 €	11 224,82 €
Personnel itinérant	0,00 €	0,00 €	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Honoraires (CaC,)	5 875,47 €	7 500,00 €	-1 625 €	7 650,00 €	7 803,00 €	7 959,06 €	8 118,24 €
Frais actes hors contentieux	1 191,65 €	0,00 €	1 192 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Publicité	380,56 €	2 870,00 €	-2 489 €	2 927,40 €	2 985,95 €	3 045,67 €	3 106,59 €
Transport sur achat	11,00 €	0,00 €	11 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Déplacements, missions, réceptions	1 028,10 €	0,00 €	1 028 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Impôts et taxes	8 284,07 €	6 090,00 €	2 194 €	6 606,00 €	7 274,00 €	7 831,00 €	8 099,00 €
Impôts sur rémunérations	2 140,07 €	0,00 €	2 140 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Taxe professionnelle	6 144,00 €	6 090,00 €	54 €	6 606,00 €	7 274,00 €	7 831,00 €	8 099,00 €
Taxe sur les véhicules	0,00 €	0,00 €	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges de personnel	127 891,82 €	141 939,00 €	-14 047 €	148 980,72 €	156 375,23 €	164 140,28 €	172 294,51 €
Rémunération du personnel	92 352,32 €	97 219,00 €	-4 867 €	102 042,12 €	107 106,88 €	112 425,43 €	118 010,55 €
Charges sociales	35 539,50 €	44 720,00 €	-9 181 €	46 938,60 €	49 268,35 €	51 714,84 €	54 283,96 €
Autres charges de gestion enrentes	160 435,25 €	174 000,00 €	-13 567 €	174 480,00 €	174 969,00 €	175 488,99 €	175 978,37 €
Redevance d'occupation	150 000,00 €	150 000,00 €	0 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
Assurance technique	10 432,25 €	24 000,00 €	-13 567 €	24 480,00 €	24 969,00 €	25 468,99 €	25 978,37 €
Charges div de gestion enrentes	6,87 €	0,00 €	7 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Perte sur écart de	6,67 €	0,00 €	7 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Intérêts et charges assimilées	301,69 €	0,00 €	302 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Intérêt investissement GR	249,83 €	0,00 €	250 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Intérêt revêtement GR	51,82 €	0,00 €	52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotations aux provisions	0,00 €	6 000,00 €	-6 000 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
Charges variables	176 685,81 €	145 522,91 €	31 163 €	155 109,71 €	166 985,75 €	184 807,43 €	203 693,99 €
Consommation eau	566,44 €	338,21 €	228 €	354,99 €	372,61 €	391,11 €	410,54 €
Consommation gaz	42 368,76 €	25 709,50 €	15 659 €	27 644,33 €	28 611,88 €	29 613,30 €	30 649,76 €
Consommation électricité	2 255,13 €	2 153,03 €	102 €	2 259,85 €	2 372,01 €	2 489,80 €	2 613,49 €
Assurance	0,00 €	0,00 €	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fournitures administratives	0,00 €	2 740,12 €	-2 740 €	2 876,06 €	3 010,81 €	3 158,71 €	3 326,13 €
Frais porteur et Télécom	1 325,49 €	1 778,22 €	-453 €	1 866,44 €	1 959,62 €	2 056,36 €	2 158,51 €
Le dévance allégement	130 169,96 €	111 803,83 €	18 366 €	120 108,04 €	130 651,36 €	147 088,15 €	164 535,36 €
RESULTAT	57 553 €	18 569 €	39 984 €	26 736 €	38 806 €	38 414 €	46 037 €
Impôts sur les sociétés	19 815 €	6 467 €	13 348 €	9 383 €	13 516 €	13 380 €	16 035 €
RESULTAT après IS	37 737 €	12 101 €	25 636 €	17 424 €	25 290 €	25 034 €	19 802 €
	4,1%	2,1%	2,5%	2,5%	3,7%	2,9%	2,4%

COMMENTAIRES :

Chiffre d'affaires :

Le Crématorium du Grand Dijon a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 622.895 €HT pour 1.530 crémations. Le chiffre d'affaires prévisionnel s'élevait à 588.441 €HT (soit un écart de +34.454 € HT) pour 1.492€ (soit un écart de 38 crémations).

Charges :

Consommations de gaz : L'énergie facturée correspond aux factures du crématorium. Le coût pour l'année ressort à 52.960,95 € contre 33.386,87 € prévus, soit un écart total de +19.574,08 €. Le coût par crémation en 2007 ressort à 34,61 €.

Consommations d'électricité : Les consommations facturées correspondent aux factures du crématorium. La facturation pour l'année 2007 s'élève à 3.758,58 € (contre 5.126,29 prévus), soit 2,46 € par crémation.

Eau : La consommation facturée correspond aux factures du crématorium (708,07 € en 2007 contre 422,76 € prévus).

Véhicule : Les charges relatives au véhicule n'ont pas été imputées sur le Crématorium du Grand Dijon au titre de 2007.

Fournitures entretien : On y trouve pour l'essentiel des achats de produits de petit entretien.

Equipement Opérateurs crématorium : Ce poste correspond à l'achat et à l'entretien des tenues du personnel du crématorium.

Entretien du four : ce poste s'élève à 39.700 € en 2007 contre 45.020 € en 2006. Le prévisionnel estimait ce poste à 41.500 €. Le contrat de maintenance totale (préventive et curative) s'élève pour 2007 à 39.700 €.

Entretien des locaux et installations : Ces frais qui s'élèvent à 9.959 € comprennent l'entretien du crématorium et de la vitrerie.

Assurances : Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours qui prévoit une prime pour l'ensemble des crématoriums, qui a été proratisée pou le Crématorium du Grand Dijon. Le montant renseigné pour 2007 correspond à une provision car la facturation d'OGF à CGD n'est pas intervenue au titre de 2007.

Assistance Technique : ces frais recouvrent l'assistance administrative assurée par les différents services centraux d'OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, qualité, gestion des achats, juridique, direction des travaux, direction des crématoriums... auprès de CGD. Pour 2007 ils se sont élevés à 10.433,25 € contre 24.000 € prévus.

Frais postaux et télécoms : Frais de poste, communication, fax.

Charges de personnel : Il s'agit des salaires et charges sociales pour l'année 2007 des agents de crémation titulaires ou assistants affectés au Crématorium du Grand Dijon.

Dotations aux provisions : Elles sont estimées à 6.000 € dans le compte prévisionnel. Ces dépenses n'ayant pas été engagées en 2007.

Le compte d'exploitation fait apparaître l'incidence de l'impôt sur les sociétés calculé au taux de 34,43 %.

